



Editorial

L'année 2010 sera encore une année de transition au niveau de nos investissements. En effet nous venons de solder les deux lignes de crédit (remboursement de 70 000 euros en 2008, 50 000 euros en 2009 et enfin 50 000 euros au 1^{er} avril 2010). Notre situation financière s'améliore.

Point important pour cette année 2010, l'élaboration de notre carte communale qui est actuellement mise à enquête publique. La validation de cette carte se fera certainement au mois de septembre en tenant éventuellement compte de vos remarques et de vos requêtes suite au rapport du commissaire enquêteur.



La sécurité ne sera pas négligée :

- Nos bâtiments communaux ont fait l'objet d'un contrôle électrique réglementaire. Des travaux sont engagés suite au rapport de l'organisme extérieur et en prévision de la prochaine visite de la commission de sécurité.
- Un plateau surélevé sera aménagé rue de l'Eglise.
- Deux indicateurs de vitesse seront positionnés sur la RD 22 afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir dans la traversée de notre village.

Cette année nous reconduirons l'opération "Job d'été" pour permettre à chaque jeune de notre village de découvrir le monde du travail avec ses exigences et ses contraintes.

2010 sera également consacrée à finaliser notre projet phare pour 2011, en l'occurrence une salle de jeux à l'école ainsi que des annexes. Cette réalisation permettra, à n'en pas douter, de mettre dans les meilleures conditions de travail enseignantes et élèves.

Pour celles et ceux qui vont plancher, afin d'obtenir leur diplôme, je leur souhaite le succès escompté.

Après une année de travail, de tracas... quoi de plus naturel que de s'évader et de prendre un repos bien mérité.

Bonnes vacances à toutes et tous

Jean-Jacques BALLEVRE

Sommaire

Edito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune ...	p 6
Vie de la commune	p 9
A l'école	p 11
Nos associations	p 12
Autrefois	p 15
Informations pratiques	p 16

Les réunions du Conseil Municipal

Séance du 18 décembre 2009

✓ Travaux 2010

- ✓ Appel d'offre pour le projet d'une salle de jeux ou de classe à l'école
- ✓ Pose d'une cloison dans le couloir de l'école (bureau des directrices) et création d'une petite salle de réunion à la mairie. Les travaux sont confiés à l'entreprise Rucho-Sippel pour un montant de 4 419 €.

➤ Tarification des ordures ménagères

La Communauté de Communes du Pays Naborien a la compétence des ordures ménagères (OM) à compter du 01/01/2010. La facturation sera semestrielle ou par prélèvement automatique selon le souhait des administrés.

Le tarif des OM sera le suivant :

Les particuliers	
Composition du foyer	Montant
1 pers.	110 €
2 pers.	195 €
3 pers.	230 €
4 pers.	260 €
5 pers.	300 €
6 pers.	300 €
7 pers.	300 €

Les professionnels	
Capacité du bac	Montant
Moins de 120 L	180 €
120 L	300 €
240 L	600 €
360 L	825 €
480 L	1 200 €
720 et 750 L	1 875 €
1 100 L	2 750 €

Personnel communal

D'un commun accord lors de l'entrevue du 08 décembre 2009, un avenant au contrat de travail d'un agent technique 2^{ème} classe sera établi afin que l'agent technique puisse effectuer les fonctions suivantes : nettoyage et entretien des locaux communaux (Ecoles – Foyer – Mairie) et ceci à compter du 01/01/2010.

➤ Motion Réforme des Collectivités Territoriales

Demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

➤ Virement chapitre investissement

Deux virements vers la rubrique investissement ont été réalisés. L'un pour l'achat de matériel d'entretien (débroussailleuse multifonctions), l'autre pour des droits à concession.

➤ Informations

- ✓ Information sur le Syndicat SIA3V.
- ✓ Communauté des Communes : M. le Maire communique sur les différents points évoqués lors de la réunion du 14 décembre 2009 notamment sur le calcul de la nouvelle tarification des OM.
- ✓ Haut débit : M. Biegel et M. Montalbano ont assisté le 11/12/2009 à une réunion sur l'évolution du haut débit dans notre secteur.

➤ Autorisation de dépenses Budget 2010

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager et à mandater les dépenses comme le précise le texte.

➤ Divers

- ✓ Les travaux d'éclairage rue de Saint-Avoid et rue du Coin ont été effectués.
- ✓ Suite aux nombreuses relances, une dératisation dans les bouches d'égout a été faite le 16 décembre 2009.
- ✓ L'escalier du logement communal a été refait pour un montant de 1 235.47 € TTC.
- ✓ Le curage du fossé route de Valmont a été réalisé pour un coût de 500.00 €
- ✓ Le recensement officiel INSEE pour la commune est de 600 habitants au 01 janvier 2010.
- ✓ Nouvelle organisation de l'ONF, à partir de janvier 2010 .
- ✓ Concert des orgues en partenariat avec la commune, montant de la quête 821.30 € plus un don anonyme de 2 000 €.
- ✓ Rendez-vous dimanche 17 janvier 2010 pour les vœux.

➤ **Elargissement du Territoire du S12E pour la compétence « concession réseau électrique »**

Il est proposé à EDF d'accepter l'élargissement du territoire de la Concession pour y intégrer les communes de Lachambre et d'Altwiller à compter du 01/01/2010. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande son adhésion au S12E.

➤ **Convention Constitutive du Groupement de Commandes**

Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour les marchés d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique, économique, financière et juridique, d'aide à prise de décision relative au déploiement, à la gestion et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques très haut débit. Le conseil municipal désigne pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

M. Jean-Pierre MONTALBANO, en qualité de représentant titulaire et M. André CLAMME, en qualité de suppléant.

➤ **Travaux 2010**

- ✓ Plateau surélevé, rue de l'Eglise (voir conseil du 04-09-2009).
- ✓ Elargissement du chemin du ESAT (voir conseil du 25-11-2009).
- ✓ Travaux d'élagage (impasse de Rouffiac et Bully les Mines ainsi que le marronnier rue de l'église).
- ✓ Salle de jeux de l'école : les études de faisabilité ont été réalisées par deux cabinets d'architectes, Antoine et Eiselé pour un montant unitaire de 2 000,00 € H.T.
- ✓ Cloisonnement pour réaliser un bureau pour la directrice de l'école et une petite salle de réunion à la mairie (en cours de réalisation). Coût de l'ensemble des travaux 5 285 € TTC.

➤ **Achat de matériel**

- ✓ Dans le cadre du renforcement de la sécurité routière, deux indicateurs lumineux de vitesse sur la CD22 sont souhaitables, une demande de subvention au titre des amendes de police sera sollicitée.
Coût estimatif 4 158,00 € HT.
- ✓ Achat d'armoire forte, coupe-feu, pour permettre le rangement des registres d'état civil ainsi que des tampons en toute sécurité.
- ✓ Achat de panneaux électoraux pour l'affichage.
- ✓ Achat de décors d'illuminations de Noël (8 pièces) coût 814,78 € TTC.
- ✓ Achat de miroirs pour raison de sécurité, impasse de Chambrey et rue de Cabourg.
- ✓ Mise en conformité électrique de l'Eglise, coût estimatif 2 945 € H.T.

➤ **Etude "Diagnostic Accessibilité"**

Le diagnostic concernant l'accessibilité aux établissements recevant du public est confié à la société d'expertises GALTIER de Metz, pour un montant de 1 790 € H.T.

➤ **Extension du Columbarium**

La société GRANIMOND proposera un devis afin de créer une extension harmonieuse avec l'existant.

➤ **Divers**

- ✓ Information sur l'arrêté préfectoral d'approbation de l'aménagement forestier.
- ✓ Nouveau règlement de la déchetterie (Valmont - L'Hôpital).
- ✓ Documentation sur la suppression de la Taxe Professionnelle.
- ✓ Accusé de réception de nos élus sénateurs et députés concernant la motion du Conseil Municipal sur la réforme de la fiscalité locale et sur la réforme des collectivités territoriales.
- ✓ Bol de riz au foyer de Lachambre le samedi 27 février 2010.
- ✓ L'Etude de Zonage d'assainissement est acceptée, une réunion publique sera programmée prochainement.

➤ **Compte Administratif 2009**

- ✓ Résultat d'exécution du budget principal

	<u>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2009</u>	<u>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2009</u>	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2009</u>	<u>RESULTAT DE CLOTURE 2009</u>
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	37 456,74	0,00	2 465,43	39 922,17
FONCTIONNEMENT	107 294,57	50 509,48	138 735,04	195 520,13
TOTAL GENERAL	144 751,31	50 509,48	141 200,47	235 442,30

➤ **Taux d'imposition des taxes**

- ✓ Il est décidé, à l'unanimité, de reconduire pour 2010 les taux appliqués en 2009

Taxe d'habitation	12.83%	Taxe foncière (bâti)	12.61%
Taxe foncière (non bâti)	32.84%	Taxe professionnelle	9.13%

➤ **Subventions aux Associations**

La subvention aux associations a été augmentée de 20 €

Club Epargne « A La Vieille Auberge »	270,00 €	Chorale Récré à Sons	270,00 €
Association Notre Dame du Rosaire	270,00 €	Association des Parents d'Elèves	270,00 €
Société d'entraide des Ouvriers et Mineurs d'Altville	270,00 €	Chorale Paroissiale Altville – Lachambre	270,00 €
Jumping Romazières	270,00 €	Association des Cavaliers du Domaine de Romazières	270,00 €
Conseil de Fabrique	270,00 €	Amicale du Personnel du Syndicat des Eaux de Barst	90,00 €
ASSE Ecole d'Altville 34 élèves x 9,-€	306,00 €	ASSE Ecole de Lachambre 20 élèves x 9,-€	180,00 €
USEP	110,00 €	Association Prévention Routière	50,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Altville	270,00 €	Remboursement Assurance Individuelle des pompiers	418,00 €
		11 pompiers x 38,- €	
Classe de Mer Ensemble Scolaire Sainte-Chrétienne : 2 élèves du village et Croix Rouge Locale de saint-Avoid		Avis défavorable	

➤ **Renouvellement de la Convention ATESAT (Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention et à prendre toutes décisions concernant le règlement de la présente mission.

➤ **Travaux 2010**

- ✓ Extension du Columbarium devis de la société GRANIMOND afin de créer une extension harmonieuse avec l'existant (Conseil du 19/02/2010) : une somme de 15 300 € sera prévue au Budget 2010.
- ✓ Suite à l'accord de la subvention parlementaire de 2 000 €, le chemin d'accès au ESAT sera réalisé en 2010.
- ✓ Concernant la remise aux normes de l'électricité de l'église, il n'y a pas de participation au titre du fond du patrimoine pour la mise en sécurité électrique de l'église. Deux devis nous sont parvenus.
Ets TURNAU 3 522,22 € TTC - Ets RIST 6 061,00 € TTC
- ✓ Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise moins-disante TURNAU pour un montant de 3 522,22 € TTC.
- ✓ Espaces verts : le Conseil Municipal prend connaissance du devis ESAT "Le Village" et décide de renouveler le contrat pour 2010, autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour un montant de 6 418,93 € TTC.
- ✓ Achat d'une armoire forte et coupe-feu pour la Mairie pour un montant de 3 767,40 € TTC.

➤ **Acceptation d'une indemnité de sinistre**

Suite à des dommages subis par une forte rafale de vent, qui a fait tomber un arbre sur un lampadaire de l'éclairage public, rue de la Nied, le coût du préjudice est de 1 435,20 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'indemnité de sinistre telle que proposée et se charge du remplacement du lampadaire pour le même montant.

➤ **Divers**

- ✓ Les Expertises Galtier viendront le mardi 23/03/2010 pour établir le diagnostic d'accessibilité aux handicapés pour les bâtiments communaux.
- ✓ SIANA : proposition de classement de la zone humide du marais d'Altville. Le Conseil Municipal attend la proposition du Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature (CSRPN). Une réunion est prévue le 22 avril 2010.
- ✓ Le tracé du chemin de randonnée entre ALTVILLE et LACHAMBRE a été retenu.
- ✓ La réunion publique concernant l'étude de zonage d'assainissement et la carte communale, est prévue le 19 avril 2010 à 19h au foyer.

➤ Affectation des résultats 2009

Compte-tenu des résultats du compte administratif 2009, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice et les excédents antérieurs d'un montant de 235 442,30 € :

- ✓ Section Investissement Recettes
 - Cpte 001 excédent antérieur reporté 39 922,17 €
 - Cpte 1068 excédent de fonctionnement 134 343,83 €
- ✓ Section Fonctionnement Recettes
 - Cpte 002 excédent antérieur reporté 61 176,30 €

➤ Vote du budget primitif 2010

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 558 290,00 € se décomposant comme suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
INVESTISSEMENT	220 920,00 €	220 920,00 €
FONCTIONNEMENT	337 370,00 €	337 370,00 €
TOTAUX	558 290,00 €	558 290,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2010

➤ Travaux 2010

- ✓ Information sur le plateau surélevé rue de l'Eglise, suite à la visite de M. HECTOR de la DDT.
- ✓ Problème de visibilité sur la voirie communale (en particulier dans les virages et certains croisements). Un inventaire de ces zones sera effectué ainsi qu'une démarche auprès des propriétaires concernés.

➤ Convention Club Vosgien

Le Club Vosgien se charge de chercher des circuits de randonnées sur l'ensemble de son secteur. Un nouveau circuit de 16 km environ a été créé, regroupant les communes d'Altviller, Folschviller, Valmont, Lachambre. Actuellement chaque commune paie sa part au prorata du nombre de km.

Coût du km : 60 €

Coût du circuit N° 21

Folschviller : 2 km x 60€ = 120€ Valmont : 7 km x 60€ = 420€ Lachambre : 2 km x 60€ = 120€

Altviller : 5.5 km x 60€ = 330€ Coût d'un portique : = 460€

La Communauté de Communes du Pays Naborien pourrait prendre cette dépense à sa charge, étant donné que la CCPN a la compétence des créations de chemin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attendre l'accord de la CCPN. Dans le cas contraire, la commune prendrait à sa charge cette dépense ainsi que le coût de l'entretien annuel qui est de 18€ au km.

➤ RSA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas assurer la mission d'instruction des demandes de RSA et oriente les demandeurs vers la CAF ou le service du Conseil Général, instructeurs de droit.

➤ Règlement du Columbarium

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reprendre le règlement initial et de ne pas autoriser les inscriptions et les gravures sur les couvercles des urnes.

➤ Divers

- ✓ Achat de mobilier de bureau pour la petite salle de réunion et le bureau du maire (tables et chaises) montant du devis 1 211.00 € HT.
- ✓ Le commissaire enquêteur est nommé : M. Jean-François Mouchard de Saint-Avold. La prise de contact est prévue jeudi 1^{er} avril 2010 pour finaliser les dates de l'enquête publique.
- ✓ La réunion publique concernant l'étude de zonage d'assainissement, et la carte communale, aura lieu le 19 avril 2010 à 19h au foyer.
- ✓ Des devis seront demandés pour : carrelage entrée de l'Eglise au niveau du clocher, emplacement réservé à la chorale, dalle de propreté pour l'extension du columbarium.
- ✓ Invitation le 05 mai, à Carling, à l'assemblée générale de l'association du Docteur Sourire (pour le bien être des enfants hospitalisés).

Les comptes-rendus complets sont accessibles sur le site de la commune : mairie-altviller.fr

Urbanisme

Avant d'entamer des travaux sur votre habitation ou pour toute nouvelle construction, vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître le type de déclaration à faire.

Le délai d'instruction pour une déclaration est de 1 mois tandis que pour un permis de construire il est de 2 mois.

Exemples de travaux à déclarer :

Les travaux de ravalement consistent en la remise en état, non seulement des murs extérieurs des habitations ayant façade sur le domaine public mais également les dispositifs agrémentant le bâtiment. Cela inclut, en l'occurrence, tous dispositifs de fermetures (portes, fenêtres, volets, etc...), tous ouvrages de protection (garde-corps), tous accessoires extérieurs (auvents,), tous dispositifs d'évacuation des eaux pluviales (gouttières,...) ainsi que les toitures.

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉLIVRÉS EN 2009

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
DORMIO Angelo	115, rue Delphine Motte	Construction d'une pergola sur terrasse existante
LEMOINE Denise	363, rue de l'Eglise	Pose de panneaux photovoltaïques
MULLER Serge	204, rue de la Nied	Pose de panneaux photovoltaïques
FEINDEL Edmond	60, impasse Sallaumines	Construction d'une serre
HECTOR Frédéric	116, impasse des Primevères	Construction d'un abri de jardin
GUERBER Bernard	32, rue de Romazières	Construction d'une piscine
METTELIN Laurent	92, rue de la Nied	Ravalement de façade
BOIDIN Cyril	86, chemin du Rotfeld	Construction d'une piscine
LACOUR Michel	87, impasse des Primevères	Construction d'un garage
FRANK Régis	215, rue Principale	Ravalement de façade et remplacement des volets
TUTENUIT Pascal	64, rue des Champs	Pose de panneaux photovoltaïques
NAU Robert	320, rue Delphine Motte	Pose de panneaux photovoltaïques
LANZEROTI Tullio	175, rue Delphine Motte	Construction d'un abri de jardin
MINNEBO Pierre	360, rue Delphine Motte	Pose de panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2009

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
MACKOWIAK Jean	450, rue de l'Eglise	Construction d'une véranda sur terrasse existante
KREMPP Didier	35, impasse des Primevères	Réhabilitation et agrandissement d'une véranda, transformation de la toiture existante et construction d'un abri de jardin
BIHL Jean-Paul	89, rue des Champs	Construction d'un abri à bois
SCHANG Serge	240, rue Delphine Motte	Construction d'un garage
ZINKIEWICZ Bernadette	10, rue Delphine Motte	Construction d'une véranda
DIDIER Marcel	9, impasse des Primevères	Surélévation + modification de la toiture, changement des tuiles et aménagement des combles
DENIAU Fabrice	449, rue de l'Eglise	Construction d'un pavillon individuel

Travaux dans la commune

Élagage du marronnier, rue de l'Église

Le marronnier situé rue de l'Église touchait les fils téléphoniques et risquait d'entraîner des dysfonctionnements du réseau. Il fallait entreprendre un élagage au plus vite. Deux thuyas de plusieurs mètres de haut ont été abattus dans les impasses de Rouffiac et de Bully-les-Mines. L'entreprise Velt, aidée de plusieurs élus communaux, a mené à bien cette tâche.



Eclairage rue de St-Avoid et rue du Coin

Renforcement de l'éclairage rue de St-Avoid et rue du Coin par le remplacement de quatre lampes plus puissantes. Un réverbère supplémentaire a été installé au niveau du passage piéton, en face de la boulangerie.



Renforcement de l'éclairage, rue du coin.

Un nouvel escalier

Réfection de l'escalier du logement communal réalisée par l'entreprise Pro-pavage.



Aménagement d'une salle de réunion à la mairie

Un renforcement du couloir de la mairie a été mis à profit pour réaliser une petite salle de réunion.



Création d'un bureau à l'école

L'entrée de l'école a été réaménagée. Un bureau pour les directrices permet de recevoir les parents en toute tranquillité. La photocopieuse y a également trouvé place, libérant de l'espace dans une des salles de classe.

Mise en conformité de l'installation électrique de l'église

La rénovation des prises avec mises à la terre et pose d'un nouveau tableau électrique a été réalisée.



L'ancien tableau



Le nouveau tableau



Déchets verts

Il est bon de rappeler à tous que le dépôt situé derrière la mairie est réservé exclusivement aux déchets de la tonte des espaces communaux. Les particuliers sont priés de se rendre à la déchetterie de Valmont.

L'été revient, avec le soleil, les grillades au barbecue et les travaux.

Les activités de plein air reprennent : repas champêtre, foot, pétanque, toujours un moment de convivialité et de joie. Malgré tout il ne faut pas oublier quelques règles à respecter pour éviter de gêner vos voisins. Il est toujours regrettable d'en arriver à des querelles alors que, en y mettant un peu de bonne volonté, tout rentre dans l'ordre.

- Rappelons encore les horaires à respecter pour l'utilisation d'outillage bruyant (pour les particuliers)
 - de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les jours ouvrables
 - de 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis
 - de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés

• Il faut bien sûr rappeler certaines consignes de prudence élémentaires : posez votre barbecue sur une surface stable, n'utilisez jamais de produits inflammables (alcool à brûler, essence...) pour l'allumer, éloignez les enfants et portez des vêtements appropriés.

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire - Les sapeurs pompiers d'Altviller recrutent

En Moselle, plus de 4 000 hommes et femmes ont déjà choisi de donner du temps au service des autres. Cet engagement citoyen implique des droits mais aussi des obligations. Depuis le 1er janvier 2008 pour être engagé(e) en qualité de Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) en Moselle, il faut au préalable passer :

- l'examen du Premiers Secours en Equipe niveau1
- des tests sportifs
- une visite médicale d'aptitude
- Etre à jour des vaccinations

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Vous pouvez adresser votre candidature au SDIS de la Moselle en utilisant le document téléchargeable sur le site du sdis57.net. Ce document devra être transmis pour le 1er septembre au plus tard et porter l'avis du chef du centre de secours dans lequel vous souhaitez être incorporé(e).

Pour tout renseignement, contactez :
M Pierre Bour tél. : 03 87 92 74 08



<http://www.sdis57.net/Fichiers/spv.pdf>

Passage contrôlé

L'accès au chemin de randonnée de "la Pierre Tournante" est désormais interdit aux véhicules motorisés. Respectons la tranquillité des randonneurs. Les contrevenants seront verbalisés.



La Vie au village

Adieu l'hiver

Un hiver long et enneigé a nécessité l'épandage de 20 tonnes de sel pour un montant de 2 084 €. Quinze sorties entre décembre et février ont été nécessaires pour déblayer et saler routes et trottoirs du village pour un coût de 1470 €.



Repas des Anciens

C'est à Lachambre dans le nouveau foyer que nos anciens se sont retrouvés le 28 février pour le traditionnel repas .

Les doyens de l'assemblée ont été honorés :

M. René Bour et son épouse pour Lachambre et Mme Antoinette Peiffer et M. Romuald Muller pour Altviller.

Tempête Xynthia

Pas trop de dégâts à Altviller, la tempête a toutefois obligé les pompiers à sortir à sept reprises pour des toitures endommagées et un arbre tombé place de la mairie.



En forêt

M. Thierry Braussen, agent patrimonial (garde-forestier) depuis de nombreuses années dans notre secteur, a été appelé à d'autres fonctions. Nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant M. Thierry Schueller.



Bois de chauffage 2010

24 demandes furent enregistrées en mairie. M. Schueller, responsable du secteur à l'O.N.F, a défini 24 lots sur l'ensemble de la coupe dans différentes parcelles. Après lecture du règlement et des bonnes pratiques en forêt, M. Schueller organisa le tirage au sort des lots.

Chaque lot devait être coupé pour le 31 mai et devra être sorti pour le 31 août. Le prix du stère est fixé à 9 € et le prix de la charbonnette est de 3 €.

Carte communale et étude de zonage d'assainissement

La réunion publique du 19 avril 2010 a réuni de nombreuses personnes intéressées par ces sujets. Les résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 mai au 7 juin seront connus prochainement.



A l'école

On trie les déchets

Les enfants de l'école ont été initiés au tri. C'est le professeur "Harry Covert", éminent spécialiste de la société Fun Science, qui en a fait la démonstration.



Les enfants se sont bien prêtés au jeu

La vie Associative

Association Socio-Culturelle

Marche du 1er mai

Belle journée de ballade pour la centaine de participants. Air pur, rigolade et un repas convivial ont rendu cette journée fort sympathique.



Club informatique Microtel

En avril 2010 le club Microtel Altviller a "cliqué" sa première "souris". L'activité est soutenue et répond à la demande des participants, soit une trentaine pendant toute cette période. Ne plus appréhender l'ordinateur est le but premier de notre club. Les résultats se ressentent par la prise de confiance des participants dans leur démarche de création et de recherche sur la toile.



Le club Microtel Altviller a été représenté à l'AG nationale de la Fédération à Caen, ainsi qu'à l'AG régionale à Poussay. Le club a été gratifié d'un vidéo-projecteur OPTOMA pour sa deuxième place au concours Roger Schott. Les postes de travail ont été réactualisés par le remplacement de tours plus récentes. Un graveur CD/DVD a également été acheté par le club.

Les activités d'initiation à la gestion de l'explorateur-retouche photos-diaporama-traitement de texte-tableur-navigation sur le net restent au programme pour la session de septembre 2010.

Un repas organisé le 25 juin a réuni tous les "clics et double-clics droit ou gauche" pour finir l'année dans une bonne ambiance.

Le club reste attentif à vos demandes. contact Jean-Pierre Montalbano 03-87-92-84-04

Vide-grenier

Succès pour ce premier vide-greniers à Altviller. Les vendeurs et les acheteurs étaient satisfaits de leur journée. Miss météo a malheureusement baptisé la première manifestation de ce genre. Encouragée par cette réussite, l'édition 2011 sera, espérons-le, moins arrosée. Merci à tous



Retrouvez les photos de la journée sur le site de l'ASCA : www.asca.altviller.free.fr



"Schwätze Blott"

Une saison qui démarre sur les chapeaux de roues pour notre troupe. Trois nouvelles saynètes très réussies qui déclenchent les rires à tout instant et particulièrement le moment d'entrée en scène des majorettes et les réflexions des élèves.

"dumm gebaua un niks dazu geleht"(*).

La troupe se produira à Lachambre le 5 septembre, ne les ratez pas !

(*)"nés bêtes et n'ayant rien appris depuis ce jour"

Les activités de l'ASCA

Peinture : lundi à 14h30 et à 20h
(tous les 15 jours)
Country : mardi à 20h
Patchwork : lundi à 20h (tous les 15 jours)
Gymnastique : mercredi à 20h
Club des aînés : jeudi à 14h
Yoga : jeudi à 19h45
Art floral : 1 vendredi par mois
(suivant calendrier)
Informatique : lundi et mercredi
de 18h à 22h

Toute information sur le site :
<http://asca.altviller.free.fr>



Notre Dame du Rosaire

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à l'antenne paroissiale d'Altville le 13 mars 2010.

Une fois de plus les sorties organisées en 2009 ont rassemblé un nombre important de personnes. La présidente ne manqua pas d'évoquer toutes les actions menées au profit des enfants démunis de Madagascar tout comme la journée festive du 10 mai organisée à l'occasion du 20ème anniversaire de l'Association.



Après renouvellement du comité et vote des nouveaux statuts, les projets 2010 furent décidés ; ont été retenues les sorties, Montligeon-Notre Dame de Pontmain-Mont St Michel (du 15 au 21 juillet), Notre Dame de Neunkirchen à Friesenheim (8 août), Lourdes (du 29 septembre au 5 octobre), L'association poursuivra ses opérations en faveur des nécessiteux de Madagascar.

Mme Suzy Hardy et M. Alphonse Muller ont été élus commissaires aux comptes.

Le nouveau bureau se compose de l'Abbé Sébastien Douvier, président d'honneur, Danielle Albert à la présidence, Françoise Printz à la vice-présidence, Germaine Bischoff et Alain Schang à la trésorerie, au secrétariat Joseph Paul et Marie-Barbe Déru. La séance se termina par le partage du verre de l'amitié.

Chorale Paroissiale

FestiVahl

Belle réussite cette journée du 16 mai, à l'occasion du « FestiVahl » organisé par le conseil de fabrique de Laning et auquel s'est associée la chorale. A l'issue de la messe de la fête de la St Honoré qui s'est déroulée en présence des boulangers du secteur, l'Abbé Sébastien DOUVIER remet à chaque choriste un symbole d'inter-paroissialité : un foulard aux dames et une cravate aux hommes au symbole de Notre Dame du Vahl, et adressa ses plus vifs remerciements à tous les choristes pour leur bénévolat et leur participation active et assidue tout au long de l'année.



Association des Parents d'Elèves

Vide-greniers de la rentrée

Une nouvelle fois, l'Association des Parents d'Elèves organise son vide-greniers à Lachambre. Une nouveauté cette année, les exposants seront dans les rues du village.

Rendez-vous à Lachambre le 19 septembre pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur.

La "Bipétanque"

C'est M. Etienne Binkus (menuisier d'Altwiller à la retraite) qui est à l'origine de ce jeu révolutionnaire. Une piste de pétanque un peu particulière. Elle permet une multitude de jeux : jeu individuel, par équipe, placé, pointé... Des tournois ou des concours peuvent être organisés. Pour chaque style de jeu, Etienne a établi une règle du jeu.

La piste fait environ 7 m de long sur 1 m de large. Les boules de pétanque numérotées ont été fabriquées spécialement. Il s'agit de faire le maximum de points au cours de la partie. Bien sûr, inutile d'aller rechercher les boules, un système les fait revenir au point de départ.

Si on demande à Etienne d'où lui est venue cette idée, il répond : *"Cela c'est passé il y a une dizaine d'années, mon fils Geoffroy jouai seul avec les boules de pétanque. J'ai commencé par lui fabriquer un planche avec des trous pour qu'il s'amuse à viser. C'est à ce moment là que l'idée a germée. Au fur et à mesure des années, le jeu a pris sa forme actuelle. Ce n'est pas fini, je suis en train de le perfectionner en y ajoutant un peu d'électronique, (rampe lumineuse, comptage des points,...).*

"J'ai déposé un dossier pour le faire breveter et homologuer. J'espère qu'on verra rapidement ce jeu un peu partout, pourquoi pas dans des campings par exemple."

Bravo à ce génial inventeur, souhaitons un bel avenir à la "Bipétanque"



A noter que les associations peuvent venir l'emprunter chez Etienne Binkus, pour leurs manifestations. (fête d'été, fête du village,...)

L'exode de notre village. 2ème partie

Lorsque nous arrivâmes à Chambrey (lieu de notre départ en train), les gens sortaient de la messe du dimanche. Nous étions alors répartis dans les maisons du village. Les bêtes étant dans les parcs, nous avons trouvé refuge dans une étable bien nettoyée et blanchie avec des bottes de paille mises à notre disposition. La nuit aurait pu être relativement bonne si dans la soirée la nouvelle de la déclaration de guerre ne nous était pas parvenue. Nous avons toujours espéré en secret, que, comme l'an passé, la guerre pouvait être évitée. Mais hélas, s'en était fini de nos espoirs secrets. Il nous fallait bel et bien continuer notre exode.

Avant d'embarquer, les autorités nous ont recommandé de n'emporter que les bagages que nous pouvions porter. Nous voilà donc démunis de tout. Mon père enfourcha son vélo pour rejoindre son frère fermier à Eulmont près de Nancy pour lui dire de venir chercher tout ce que nous ne pouvions emporter. Notre cousin vint avec charrette et chevaux pour charger les bagages de plusieurs familles afin de les garder tant que durera notre absence.

Le lundi 4 septembre vers 13 heures nous embarquons donc dans ce train qui devait nous mener en Charente, un des départements d'accueil pour réfugiés. Mais quelle fût notre surprise quand papa nous disait que nous roulions vers le nord et non vers le sud. Il s'orientait au soleil couchant et après fortes discussions nous vîmes apparaître les clochers de la cathédrale de Reims. Nous roulions bel et bien vers le nord malgré les affirmations de notre maire, qui disait au départ que nous irions tout droit en Charente. Lui-même était encore resté à Chambrey avec les paysans et leurs chevaux pour régler les problèmes de réquisitions de ceux-là.

C'est en fin d'après-midi que le convoi s'arrêta en gare de Lens, (Pas de Calais) et c'est là qu'on demanda aux ouvriers-mineurs ainsi qu'à leurs familles de quitter le train. Papa ayant une affectation spéciale pour travailler dans les houillères, nous étions donc du nombre, ainsi que cinq familles de Lachambre et quatre autres familles d'Altwiller.

Le convoi avec le reste des habitants des deux communes s'ébranla sans que quelqu'un ne sache vers où on les emmènerait. Pendant la nuit ils traversèrent quelques régions pour arriver ensuite à Caen



dans le Calvados, delà ils ont continué leur périple jusqu'à Cherbourg. Mais il n'était point question de garder des réfugiés dans ce port de guerre, donc retour vers Caen où l'on décida de les héberger finalement à Cabourg, lieu de villégiature, dans les dépendances des hôtels et villas qu'on mit à leur disposition. Le bord de mer, la Manche, c'était une aubaine pour les jeunes qui n'avaient jamais vu la mer, les vacances n'étant pas encore coutume dans nos villages, car chez nos ouvriers paysans elles étaient toujours prévues pour les travaux des champs.

Le maire ainsi que celui de Lachambre étant restés à Chambrey, sont partis vers Rouffiac où les évacués de la commune devait trouver refuge, mais où ils n'ont trouvé trace de leurs édiles. Les paysans qui étaient encore restés à Chambrey sont partis avec des gens de Seingbouse et se retrouvèrent également au Pas-de-Calais, près de Béthune. Ce fut par un heureux hasard qu'un dimanche, lors de notre promenade habituelle à Lens où les gens du pays se donnaient rendez-vous, que nous avons rencontré quelques-uns de ces jeunes paysans et que nous sûmes qu'ils avaient atterri non loin de chez nous. Après quelques rencontres, ils durent bientôt partir vers les Charentes, à Romazières près de Saint-Jean-d'Angelys. Ils y étaient mieux lotis que nous, qui, à peine pauvrement installés étions à nouveau dans le pétrin lors de l'invasion allemande à travers la Belgique.

... à suivre ...

Suzanne ROUGET

Les informations utiles

Dates à retenir

Concours des maisons fleuries

Pétunias, géraniums, oeillets d'inde contribueront au plaisir des yeux du jury qui sélectionnera les maisons les mieux fleuries pendant la première quinzaine de juillet.

Fête de l'été

Organisée par des associations communales dans la cour de l'école.
Rendez-vous le 10 juillet pour une soirée sympathique

Concours de saut d'obstacles au Domaine de Romazières

16, 17 et 18 juillet ainsi que les 23, 24 et 25 juillet et le 27, 28 et 29 août

Nettoyons la nature

L'opération aura lieu le 25 septembre

Fête du village

Le samedi au foyer, soirée dansante organisée par l'ASCA.
Le Kirve Rémi a encore frappé, il sera jugé le mardi 12 octobre sur la place du village.

Marche Buissonnière Gourmande

La deuxième édition aura lieu le dimanche 3 octobre.

Commémoration du 11 novembre

Messe et dépôt de gerbe

Concert à l'église d'Altville

Le 28 novembre à 15h

Concert Récré à Sons

Le 12 ou 18 décembre au foyer d'Altville

Les permanences en Mairie

lundi et vendredi : de 14 h à 16 h

lundi et mercredi : de 19 h à 20 h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altville@wanadoo.fr Site Internet : <http://www.mairie-altville.fr>

Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié
- déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.
- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois. reporté si férié.
- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les permanences à Saint-Avoid à l'hôtel de ville :

Sécurité Sociale : le mardi et le vendredi de 8 h à 11 h 30

Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9 h à 11 h 30

Assistance sociale : le vendredi de 9 h à 11 h

CRAV (caisse de retraite) le jeudi de 9 h à 12 h

et sur rendez-vous (Tél. indigo 0 825 05 42 09)

à la **mairie annexe** Conciliateur de justice André Marin : 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h

Les N° de téléphones utiles

Service médical d'urgence : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73 E.d.F. : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2 rue de Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier

Tél. et Fax : 03 87 92 98 41 Portable : 06 80 85 68 23 Courriel : laningparoisse@wanadoo.fr

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Mireille Muller, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).